

Une action pour limiter l'ensablement de l'Aude

EDF et ses nombreux partenaires ont choisi d'agir contre ce phénomène à la fois naturel et aggravé par le fait de l'homme. Une chasse est prévue pour le 28 av

Comme tous les bassins versants, le bassin versant de la Haute-Vallée de l'Aude est le siège d'une érosion naturelle qui entraîne les matériaux solides des ruisseaux vers le fleuve Aude. En outre, cet apport de sable est dépendant de certaines activités humaines qui, en remaniant les sols naturels, tendent à accélérer et amplifier le processus (exploitation forestière, élargissement des routes...). Il est avéré que la présence des ouvrages électriques ralentit le processus de transport du sable vers l'aval qui peut entraîner, par endroits, un dépôt temporaire du sable dans le fleuve, notamment à l'aval des prises d'eau. Cependant, l'aggravation du processus d'ensablement est évaluée à une dizaine d'années alors que les ouvrages EDF existent depuis plus de 60 ans dans la vallée.

EDF doublement concernée !
Le processus d'ensablement de l'Aude entraîne une disparition partielle ou totale de la faune et de la flore aquatique dans les secteurs où l'ensablement est le plus marqué et que l'entreprise subit l'ensablement "sans en être le générateur" - (le sable colmate les prises d'eau et les barrages ce qui peut, à terme, avoir un impact sur la sûreté des installations par blocage des organes de vidange). C'est pour cette raison qu'EDF "a un double intérêt à résoudre cette problématique, tant sur le plan environnemental que sur le plan de la sûreté de ces installations", explique Christian Caussidéry, directeur du groupe d'exploitation hydraulique Aude-Ariège, et l'ensemble des person-



Le sous-préfet de Limoux, Pierre Coron, assistait ce lundi, à une dernière réunion de discussion avant la grande opération transparence. Th. M.

nes concernées. Et les personnes concernées sont nombreuses.

Plusieurs années de travail...
Une étude pluridisciplinaire a été lancée en 1994 qui a réuni les spécialistes du milieu aquatique pour comprendre le fonctionnement de la rivière et son milieu aquatique. L'étude a duré 7 ans... Elle encourage notamment la réalisation de chasses, mais en fixant des conditions particulières pour améliorer le transit du sable. EDF a d'ailleurs utilisé ces recommandations pour mettre en œuvre les opérations de chasse prévues le 28 avril prochain sur les barrages du Laurenti, de Gesse et de Saint-George (les 3 retenues d'eau d'EDF sur l'Aude), appuyées par le barrage de Puyvalador, en Ariège.

Qu'est ce qu'une chasse ? Il s'agit d'une manœuvre d'exploitation consistant à ouvrir la vanne de vidange du barrage ou de la prise d'eau pen-

dant la période de hautes eaux pour évacuer les sédiments qui se sont déposés dans la retenue d'eau.

Cette opération est le fruit d'une large concertation placée sous l'égide du sous-préfet de Limoux entre les services de l'Etat (Diren, Ddea, Onema), les associations (Aude-Claire, pêcheurs, eau-vive...), les collectivités locales et EDF. En 2007, l'opération avait été rendue impossible par le fait d'une hydrologie insuffisante. Aujourd'hui, les conditions semblent réunies pour que la chasse fonctionne le 28 avril. "Financée par EDF, cette opération expérimentale manifeste la volonté de l'entreprise d'apporter sa contribution active à la résolution de l'ensablement de la Haute-Vallée".

Un test. L'ensemble des partenaires est pleinement conscient que l'action du 28 avril est un test et que la route sera longue. "C'est un

Pour un maximum de sécurité

L'opération du 28 avril consiste en une ouverture des vannes des retenues pendant une durée de 20 heures et d'établir un écoulement de 10 m³ à la seconde pour tenter de déplacer le sable accumulé dans la rivière. Pour faciliter le transit de ce sable dans toute la vallée, un débit d'eau de 6 m³ sera émis depuis le barrage Puyvalador. Des moyens portants de suivi et de surveillance de la rivière seront mis en place pour veiller au respect de l'environnement et collecter toutes les informations qui permettent d'évaluer la pertinence de l'opération. De très nombreuses personnes impliquées dans l'utilisation de la rivière ont été prévenues. Sur les 30 communes de la vallée, un important dispositif sera mobilisé. **Avis à la population** Soyez vigilant en Haute-Vallée les lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 avril. Le débit du fleuve sera import-

rendez-vous que l'on savait tous et que l'on attendait avec impatience. On va maintenant apprendre de cette expérience. Tout un suivi est en place pour bien caler les règles de gestion partenaires de conclure cette chasse sera douce pour tout le monde, de nouvelles mesures sont prises pour qu'il y ait moins de perturbations !

Le 3^e trail en Piémont pyrénéen

plus de 100 coureurs